

M. GHERSON: En ce qui concerne les obligations des pays exportateurs, je puis dire qu'il y a moyen de les remplir entièrement.

Le sénateur LAMBERT: Vos chiffres indiquent-ils de quelque façon dans quelle mesure ces approvisionnements disponibles ont été réduits au cours de la dernière ou des deux dernières années? Je parle du report mondial de blé, dont le chiffre est passablement considérable, même si l'on ne tient compte que de notre continent.

M. MENZIES: M. Esdale aurait-il quelque chose à dire à ce sujet puisqu'il s'agit ici d'un marché domestique?

M. ESDALE: Monsieur le président et messieurs les sénateurs, il est vrai qu'il y a des quantités considérables de blé, que l'on a réduites légèrement. A vrai dire, les États-Unis sont le seul pays qui dispose d'excédents. L'Australie vient de terminer son année-récolte avec un chiffre d'exportation record. L'Australie fait également le commerce avec la Chine et ses exportations se trouvent en assez bonne posture par rapport à ses approvisionnements. On peut en dire autant de l'Argentine. Naturellement, vous connaissez la situation du Canada sous ce rapport; nous avons un report d'environ un demi-milliard de boisseaux au 31 juillet 1961 et il devrait s'établir à un peu moins de 300 millions de boisseaux en juillet prochain. Le facteur qualité joue un rôle important cette année. Cette année, les États-Unis ont réduit leur récolte du printemps; ils ont accordé des primes pour la haute teneur en protéines et les acheteurs se sont ainsi tournés vers le Canada pour s'y procurer du blé de très grande qualité. En outre, notre situation est très bonne cette année, car nos stocks ont sensiblement diminué si on les compare à ceux d'il y a cinq ans. Les stocks considérables se trouvent surtout dans un pays tandis que la situation des autres pays exportateurs est relativement bonne.

Le sénateur LAMBERT: Il y a des impondérables; prenons, par exemple les besoins de la Chine. Avez-vous des chiffres sur la production du blé en Chine, exception faite des demandes qu'elle nous fait?

M. ESDALE: Je n'ai pas de chiffres qui soient récents, monsieur.

Le sénateur LAMBERT: Je suppose que ces chiffres sont considérables?

M. ESDALE: Oui.

Le sénateur LAMBERT: Je crois que le chiffre est d'environ 600 millions de boisseaux. Tout de même, on s'étonne de ces demandes continuelles de la Chine, en ce qui a trait à notre blé et de ses importations de l'Australie également. Je suis d'avis que c'est très bien que les choses aient tourné de cette façon. J'ose croire qu'il continuera d'en être ainsi. Toute la question dont il s'agit, dans l'article 12 de l'accord, c'est de savoir si une partie de ces exportations est expédiée de nouveau en d'autres endroits, où des intérêts communistes se trouvent en jeu. C'est la question que tout le monde se pose; ce qui ne veut pas dire que ce soit un obstacle insurmontable. Il ne s'ensuit pas, parce qu'on fait le commerce avec un pays donné, que l'on adopte l'idéologie de ce pays.

M. MENZIES: Aux termes de l'entente avec la Chine, celle-ci ne peut faire de réexpédition vers nos marchés commerciaux.

Le sénateur LAMBERT: Elle n'est pas censée le faire de toute façon?

M. MENZIES: Il existe quelques marchés outre ceux que nous appelons les marchés commerciaux. Mais alors que nous et nos concurrents nous disputons les ventes commerciales de blé, l'entente stipule que la Chine n'est pas libre de faire des réexpéditions vers ces marchés.

Le sénateur TAYLOR (*Norfolk*): En ce qui concerne l'article 6 de l'accord, il est mentionné que les prix de base minimums et maximums sont en dollars canadiens par boisseaux à la parité du dollar canadien. J'aimerais que certains des témoins me disent quel effet aura notre devise réduite sur le prix au producteur?